



Avis au public et à la communauté juridique

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Le 30 septembre 2021, le Canada marquera sa première journée nationale pour la vérité et la réconciliation. Comme le 30 septembre sera désormais un jour férié fédéral annuel, la Cour canadienne de l'impôt et ses bureaux du greffe seront fermés pour cette journée.

Cette date sera également un jour férié en vertu de la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt et de toutes les règles. À ce titre, toutes les dispositions selon lesquelles les jours fériés ont une incidence sur les délais de la Cour seront concernées.

Le greffe communiquera avec toutes les parties dont les dates d'audience pourraient être touchées par ce jour férié.

Signé ce 1^{er} jour de septembre 2021.

(original signé par le juge en chef Eugene P. Rossiter)

Eugene P. Rossiter
Juge en chef